

Discours de présentation de l'Avis de l'APF,
prononcé par M. Jacques Chagnon, Premier Vice-président de l'APF
(Président de l'Assemblée nationale du Québec),
devant le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement
réuni à Antananarivo le 27 novembre 2016

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique et
consulaire,

Mesdames et Messieurs,

Il est de tradition que l'Avis de l'Assemblée parlementaire de la
Francophonie soit présenté devant vous par son Président.
Malheureusement ce dernier, M. Aubin Minaku, Président de
l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo a été
retenu à Kinshasa, et il m'a demandé de le suppléer en ma qualité de
Premier Vice-Président de l'APF.

Je voudrais avant toute chose adresser mes sincères remerciements au
Président de la République de Madagascar, Monsieur Hery
Rajaonarimampianina, et au peuple malgache, pour la chaleureuse
hospitalité et les multiples attentions dont nous sommes l'objet depuis
notre arrivée à Antananarivo.

Ce Sommet de la Francophonie, le seizième, est une occasion nouvelle pour les États du monde francophone de faire converger leurs idées et leurs aspirations, dans une vision réaliste et globale, si justement rendue par la Secrétaire générale, sous l'expression de « Francophonie des solutions ».

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie ne peut pas rester en marge d'une telle dynamique. D'abord parce qu'en tant qu'assemblée consultative, il nous revient de prendre part au débat francophone. Ensuite parce que notre Assemblée, constituée de plus de 400 parlementaires, est par essence l'instance légitime pour faire remonter les aspirations des peuples qui nous ont élu pour les représenter.

C'est pour ces raisons, et conformément à la tradition de la Francophonie, que l'APF est aujourd'hui amenée à présenter son Avis. En juillet dernier, lors de la Session plénière de notre Assemblée réunie ici même à Antananarivo, le thème de notre Sommet, « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone », a été le sujet d'un débat général qui a conduit à la rédaction de cet Avis.

La grande diversité des interventions de nos 83 sections membres et l'enthousiasme enrichissant qui a caractérisé nos échanges au cours du long processus inclusif de rédaction de cet Avis, démontrent bien qu'en s'exprimant ici par ma voix, la Francophonie parlementaire n'entend pas simplement se conformer à notre tradition institutionnelle. Les parlementaires francophones ambitionnent davantage de porter un message politique fort et de proposer à la Francophonie

institutionnelle, des recommandations précises et concrètes sur la thématique retenue.

Nos recommandations sont d'autant plus crédibles qu'elles s'inspirent notamment des activités diverses et variées qui sont les nôtres dans la thématique de la croissance partagée et du développement responsable. Celles-ci vont de l'organisation de séminaires thématiques sur des aspects pratiques tels que la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), ou l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) à la mise en place de programmes spécifiques comme le Parlement francophone des jeunes destiné à encourager une meilleure implication de la jeunesse dans la vie de la cité.

Mesdames et Messieurs,

Les larges concertations qui ont abouti à la rédaction de l'Avis de l'APF, ont révélé si besoin était, la complexité et la pertinence du thème du seizième Sommet de la Francophonie. Ainsi, les facteurs qui contribuent à la construction d'économies responsables évoluent et se diversifient. Parmi eux, la notion de stabilité par exemple, perçue comme préalable principal au développement, s'inscrit davantage désormais dans la crédibilité des institutions, la cohésion des sociétés et leur capacité de résister à des chocs exogènes et endogènes ainsi qu'aux aléas économiques, démographiques et naturels.

Cerner les éléments indispensables à la croissance partagée et au développement durable nous invite ainsi à emprunter une démarche

globale qui, de l'économie à l'éducation ou à la responsabilisation des entreprises, dévoile les liens d'interdépendance qu'il n'est plus possible d'ignorer. Il nous appartenait de détailler chacune de ses relations et de resserrer notre analyse jusqu'à la structure de chacune d'entre elles, afin d'aboutir à des recommandations crédibles et réalisables.

Les migrations clandestines et le contexte d'insécurité humaine lié notamment au terrorisme et aux conflits de toutes sortes, sont de toute évidence parmi les plus impérieux de ces défis. Il en est de même de la protection de l'environnement, qui passe par la diversification de nos sources d'énergie et la construction d'une économie plus attentive aux données sociales et environnementales tel rappelé au cours de la Cdp 22 qui vient de s'achever à Marrakech. Dans un espace francophone et mondial interdépendant, ces enjeux appellent à un sens de responsabilité commune et à une nécessaire confiance dans la collaboration entre acteurs de notre espace. Et comme vous le savez, mesdames et messieurs, les domaines et les outils d'une telle collaboration sont divers et nécessitent une bonne définition des priorités.

La première de ces priorités est l'exercice responsable, et j'ajouterais complet, des prérogatives de nos pouvoirs publics. Celui-ci s'exprime certes par ses attributs les plus apparents, la sécurité et l'état-civil par exemple, mais il est utile d'insister aussi sur la bonne gouvernance, la santé, l'implication des jeunes et des femmes dans la vie politique, et l'éducation aux principes démocratiques. En effet, il convient

désormais non pas seulement d'éduquer et de former les enfants et les jeunes, mais aussi de les éduquer aux valeurs positives partagées par l'ensemble de la communauté francophone. Ceci permet notamment de les protéger contre les différentes formes de violence y compris la radicalisation et l'intolérance.

De même, le renforcement de l'employabilité des jeunes et de l'autonomisation économique des femmes nous apparaissent comme des leviers essentiels à la croissance partagée et au développement durable. Une valorisation de l'expérience de croissance partagée et de développement durable dans l'espace francophone ne saurait se faire sans la promotion de formations pertinentes, de qualité et à fort taux d'employabilité. Il nous appartient d'éviter que les pays de l'espace francophone s'engagent dans un conflit de générations dans lequel leurs jeunesse seraient doublement menacées par un endettement croissant et de faibles perspectives d'emploi.

Enfin la Francophonie doit prendre sa place et saisir les opportunités de cette ère du numérique et les importants changements sociaux, économiques et politiques qui l'accompagnent. À ce titre, il est inutile de vous rappeler que les jeunes sont prioritairement au cœur de ces changements puisqu'ils représentent la majorité de la population de l'espace francophone d'une part, et d'autre part l'essor du numérique constitue une nouvelle porte ouverte pour l'activité économique et une source d'opportunité et d'emploi.

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi pour terminer, de rappeler qu'il est primordial que la Francophonie continue son engagement en faveur des parlements francophones et appelle aux développements des synergies entre exécutif et législatif pour la défense et la promotion des valeurs universelles auxquels les peuples francophones aspirent. En vos qualités de Chefs d'État et de gouvernement, vous êtes de plein droit les acteurs privilégiés de ce partenariat fructifiant.

En vous remerciant de votre attention, j'invite maintenant les représentants du Parlement francophone des jeunes à remettre à la Secrétaire générale de la francophonie et au Président du Sommet, les textes qu'ils ont élaboré à l'occasion de la septième édition du Parlement francophone des jeunes.